L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; MERCREDI MATIN, 14 SEPTEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 14 SEPTEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce Jour.

Par B. Turpin, au magasin No 24, rue Conti—Eaux-de-vie, vins, huiles, sardines, vermouth, etc.

Par M. Barnett jr. à 5 heures P. M. sur la Levée, au pied de la rue Poydras—Farine et foin avariés.

Par Blache & Lesmont, à 10 heures, à leur magasin, No 77 rue de Chartres—Vente à crédit de marchandises sèches, bonneterie et chemises de mérinos.

Par D. E. Morphy, à 10 heures et demie, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—farine, foin et son.

L'Amnistie et la Presse anglaise.

L'opinion de la presse anglaise n'est pas sans valeur quand il s'agit de l'appréciation des évènements qui s'accomplissent en France. Placée au dehors des influences qui dans ce dernier pays peuvent fausser le jugement le plus sûr, rien ne l'empêche de se montrer à la fois impartiale et juste. Il est donc intéressant de savoir ce qu'elle pense de l'amnistie accordée dernièrement par l'empereur Napoléon. Disons d'abord que cette mesure a été accueillie en Angleterre avec une vive satisfaction. Tous les journaux s'en sont occupés. Le *Times* de Londres dont on connait l'entière indépendance félicite sans réserve Napoléon III.

"La preuve la plus certaine, dit-il, que l'empereur puisse donner à l'Europe de la solidité de son pouvoir, c'est d'effacer le passé et de faire oublier jusqu'au souvenir des dangers qu'il a surmontés. S'il a quelque espoir pour sa dynastie, c'est la seule politique qui puisse faire fructifier cet espoir. Un homme énergique peut gouverner par la crainte, mais l'intérêt et la popularité seuls peuvent affermir le sceptre dans sa famille. Nous croyons qu'il est maintenant bien évident que le parti de l'ordre est aussi en France le parti de la force, et que la meilleure garantie contre les ennemis de l'ordre c'est de les laisser exposer impunément leur stupidité. L'empereur n'a pas encore été jusque là, mais l'amnistie est déjà un grand pas, et nous aurons une raison inattendue pour féliciter la France de ses victoires en Italie, si celles-ci ont fortifié l'empereur au point de lui permettre de démontrer l'étendue de sa force par la douceur de son régime."

Le *Times* applaudit aussi à la suppression du régime rigoureux auquel était soumis le journalisme français. Il exprime que la liberté absolue de la presse soit rétablie en France.

Le *Morning Herald* fait les réflexions suivantes au sujet de l'amnistie :

"Il en est, dit-il, qui semblent mépriser le bienfait offert de la clémence impériale. Ils n'en veulent point. Nous ne savons pas encore les sentiments de M. Victor Hugo et de M. Ledru-Rollin; mais un exilé politique a pris soin de publier haut et loin son intention de rejeter l'offre faite aujourd'hui par le maître de tant de régions, qui peut se permettre aujourd'hui pour la première fois depuis qu'il est souverain d'exercer la plus haute prérogative du Souverain. Nous avouons honnêtement que nous n'avons pas de sympathie pour ces martyrs volontaires. On doit, du moins, quelque chose à l'homme qui a, de l'aveu même de ses plus acharnés ennemis, tant fait pour la France. Laissons aux écoliers la tâche d'écrire des thèmes ou de faire de graves déclamations sur les avantages d'une république sur une monarchie ou un empire. Tout ce que nous avons lu, appris ou su de la révolution ne tend pas à nous réconcilier à l'idée d'une république présidée par M. Louis Blanc et par M. Albert (*ouvrier*). L'empire français est aujourd'hui un fait établi. Des millions de Français ont voté pour lui, des millions de Français y ont adhéré, et des milliers se battraient pour le défendre contre tous les anarchistes et les révolutionnaires de leur pays. Et aujourd'hui, que le maître actuel de la France, dont l'autorité semble être établie sur des bases plus solides que jamais, offre la paix à ceux qu'il ne craint plus maintenant, est-il du bon sens de protester contre un pouvoir que leurs propres compatriotes, les meilleurs juges en pareil cas, ont presque universellement reconnu? Nous conseillons fortement aux exilés, dans quelque coin du monde qu'ils se trouvent, de revenir tranquillement sur ces admirables boulevards qui ont été si longtemps privés de l'éclat de leur présence, et que l'empereur a si merveilleusement embellis que c'est à peine s'ils reconnaîtront leur promenade favorite."

Après avoir, comme le *Times*, signalé l'amnistie en faveur des journaux, le *Morning Herald* continue ainsi :

"Ce n'est pas à nous, en présence de tels actes, de demander si l'Empereur n'aurait pas bien fait de devancer de quelques années les décrets qui vient de publier le *Moniteur*. C'est plutôt à nous de nous réjouir qu'il l'a fait aujourd'hui, et nous pouvons exprimer notre certainement nous pouvons exprimer notre profonde opinion que par aucun acte, depuis qu'il est monté sur le trône, Louis-Napoléon n'a fait autant pour consolider son pouvoir et pour rendre sa dynastie assurée.

"S'il a aujourd'hui sincèrement accepté la cause de la liberté, qu'il n'y ait pas d'erreur sur le ton. Qu'il la fasse entendre, dans quelque coin du monde que ce soit, à tout malheureux proscrit qui mange le pain amer de l'exil. Et, par dessus tout, que ce soit le commencement d'une ère nouvelle, le premier pas pour populariser les institutions de la France. Alors aussi, mais seulement alors, nous pourrons nous unir cordialement à l'espoir que toute la France exprimera la dette de profonde reconnaissance qu'elle devrait à l'homme qui l'a sauvée de la honte d'une révolution sanguinaire afin de lui donner le bienfait de la liberté constitutionnelle."

Le *Morning Post* fait au sujet de l'amnistie une revue rétrospective, et il la commence en déclarant qu'en jugeant les choses au point de vue français, il y trouve "ample motif de se réjouir de l'avénement de Napoléon III au trône de France." Il rappelle ensuite les malheurs et les inquiétudes d'une époque déjà lointaine et s'exprime ainsi :

"Personne ne niera que, depuis que Napoléon III a saisi le timon des affaires, la France a un gouvernement plein de fermeté, et que, depuis ce moment, elle a vu grandir son influence politique, ainsi que ses progrès dans l'industrie et le commerce. Les incessantes inquiétudes dont on était généralement assailli en France depuis long-temps disparurent tout à fait et la prospérité de la nation prit bientôt un accroissement inouï, quand on vit la main de l'Empereur tenir les rênes du pouvoir, avec tant de vigueur et de sagesse.

"L'alliance contractée par ce souverain avec notre pays fortifia à la fois sa dynastie et la situation de la France en Europe. Les succès de la guerre d'Orient accrurent le prestige de l'Empereur des Français; et au moment même où l'on disait de tous côtés que le despotisme militaire de ce souverain mettait dans le plus grand danger la liberté de l'Europe, ses amis apprirent, avec la plus grande surprise, et ses ennemis, avec la plus grande consternation, que lui, réputé par ses adversaires comme le plus despotique souverain de l'Europe, lui, l'ennemi de la liberté et l'ami de la tyrannie, allait conduire en Italie une magnifique armée pour l'affranchissement de ce malheureux pays. Les Italiens, jusqu'aux générations les plus reculées, remercieront l'Empereur Napoléon de sa généreuse intervention. Sans doute, ce monarque n'a pas réalisé son programme tout entier. Il s'est arrêté au moment où les plus belles occasions paraissaient s'offrir à lui. L'intérêt de la France, non moins que l'intérêt de l'Italie, a été son mobile. Il a donc mis une prompte fin à la guerre, et il est revenu vers son peuple dont il avait rehaussé la gloire. Vers son peuple à qui il avait confié son trône, et qui a justifié avec tant d'attachement la loyale confiance de son souverain.

"Cet échange mutuel de confiance est d'un heureux augure pour l'avenir de la France. Cette confiance a déjà produit un grand résultat, l'amnistie que nous avons annoncée. C'est à ceux à qui s'étend le pardon, de venir contempler la prospérité matérielle que la France doit à la politique impériale et justifier, par leur exemple, de nouvelles concessions et préparer la voie vers des lois libérales qui seront jugées nécessaires à la stabilité du trône, à la félicité du peuple et à la gloire de l'Empire."

Le *Standard* considère l'amnistie comme "une de ces mesures qui ne laissent aucune trace de la pénalité."

"Nous espérons, dit-il, que cette amnistie sera reçue comme elle le mérite et qu'on ne viendra pas à l'aide de refus ridicules neutraliser le bon vouloir de Napoléon. Un refus semblable ne servirait qu'à démontrer l'utilité des mesures prises et la nécessité de les continuer."

Le *Morning Chronicle*, à propos de la lettre de M. Louis Blanc (nous l'avons publiée hier) fait les réflexions suivantes :

"*Ubi libertas, ibi patria.*"—Napoléon III offre une amnistie à M. Louis Blanc, et M. Louis Blanc réplique par un adage : Son pays est celui qui jouit d'une constitution parlementaire......, et il ne peut exister que s'il vit au milieu d'une opposition organisée, s'il voit beaucoup de bavardage, avec ou sans résultat, peu importe, et une crise ministérielle tous les deux ans.

"Nous remercions fort M. Louis Blanc; mais il nous semble qu'il n'y a pas encore longtemps il nous vouait aux dieux infernaux. Il l'a oublié, paraît-il, et il déclare aujourd'hui à tout l'univers que l'Angleterre est libre, et que par conséquent l'Angleterre est sa patrie.

"Est-ce à dire que les ultra républicains français ne pouvant faire de l'opposition dans leur pays, veulent en faire à distance? Ils restent, la lettre le déclare, où ils peuvent faire connaître leurs douleurs, dénoncer les injustices commises, non pas parce que l'Angleterre est libre, mais parce que Napoléon III ne veut pas leur demander pardon.

"Du reste, qu'importe la résolution à laquelle s'arrête M. Louis Blanc? L'amnistie est aussi complète que possible; elle enlève tout prétexte de résistance à tous les exilés; elle comprend à la fois les colonies et la France...... Cet acte va jeter le plus vif éclat sur l'histoire de la France; Napoléon III passera désormais à la postérité, l'amnistie à la main. On pourra élever des statues; le bruit que l'on fera n'égalera pas l'admiration silencieuse que l'histoire prêtera à ce généreux acte de grâce."

Le même journal termine ainsi un long article sur l'amnistie :

"Cette amnistie nous remet forcément en mémoire tout ce que la longanimité de l'Empereur des Français a eu à supporter depuis dix ans.

"Ceux qui, en Angleterre, soit par ignorance, soit par mauvais vouloir, représentent l'Empereur comme un monarque absolu, comme un despote dont la volonté est la seule loi en France, ne connaissent pas l'homme dont ils parlent, ne savent rien du caractère de la nation qu'il gouverne...... Quand l'Empereur était président de la république, sa patience et sa magnanimité ont été soumises aux plus rudes épreuves qu'aient pu inventer les plus expérimentés intrigants parlementaires, et il a prouvé par sa conduite qu'il était aussi sage qu'aurait pu être le plus sage des monarques constitutionnels. Quand enfin, poussé à bout, il a été obligé d'adopter les sévères mesures nécessaires pour sauver la France de l'anarchie, il n'a fait que ce qui était rigoureusement nécessaire pour sauver la nation. Enfin, quand la France, d'une voix unanime, lui a donné le pouvoir le plus absolu, il n'en a gardé que ce qui lui était nécessaire pour pouvoir conduire le vaisseau de l'Etat, qui, échappé à de récentes tempêtes, était menacé de nouveau.

"Depuis son élévation au trône impérial, Napoléon III s'est guidé plus que jamais sur l'opinion publique de la France, et, dans sa politique, il n'a jamais pris une grave décision sans être appuyé par la volonté de la France. Il a trouvé sa récompense : il s'est montré législateur, homme d'Etat, administrateur et grand capitaine.

"Ceux qu'il rappelle aujourd'hui dans leurs foyers, à qui il demande de devenir de bons citoyens, quand ils quittèrent leur patrie, la laissaient en proie aux désordres financiers, aux convulsions des partis. La France était sur la pente de sa ruine. Qu'ils reviennent, après dix ans d'exil, ils trouveront la capitale embellie, presque renouvelée; leur pays occupant le premier rang peut-être dans les Etats européens, exerçant une influence extérieure à nulle autre pareille; le peuple heureux et content; le revenu public accru et s'accroissant chaque jour, le commerce florissant, le crédit public assuré. Ils doivent savoir que ce merveilleux changement, que la gloire acquise dans deux guerres heureuses, est l'œuvre d'un seul homme, le représentant non seulement des droits, mais encore du pouvoir de Napoléon Ier. Est-il possible que des hommes puissent plus longtemps caresser leurs préjugés ou leurs préférences politiques au point de les transformer en haines? Nous hésitons à le croire; nous pensons plutôt qu'ils se rallieront à un trône et à des institutions qui ont donné à la France une telle grandeur matérielle et morale, une gloire aussi durable!"

Le *Daily News* approuve l'amnistie, mais il se demande s'il n'y aurait pas plus à faire, et s'inquiète de l'impression que produira cette mesure sur certains hommes. Il déclare aussi que, quel que soit l'accueil de ces hommes, le devoir de tous les Français est aujourd'hui de "respecter le gouvernement impérial qui, depuis huit ans, fonctionne en France avec le concours de la grande majorité du pays."

L'*Express* et le *Sun* approuvent également l'amnistie.

M. XAVIER EYMA ET LE MONITEUR DE LA FLOTTE.—Notre ancien rédacteur en chef, M. XAVIER EYMA, vient de prendre à Paris la direction du *Moniteur de la Flotte, journal universel de commerce, de marine et de politique.* Cette feuille qui jouissait déjà d'une grande autorité dans la presse parisienne va prendre, nous n'en doutons pas, sous la direction de M. Xavier Eyma, un nouveau développement. Le *Moniteur de la Flotte*, comme son titre l'indique, est consacré à des intérêts de premier ordre. Nous croyons devoir ajouter que M. Xavier Eyma fait de cette feuille un organe spécialement dévoué aux INTÉRÊTS AMÉRICAINS si complètement méconnus en France, et c'est entr'autres motifs, une raison de plus pour nous de le recommander d'une façon toute particulière aux habitans de la Louisiane. En s'abonnant au *Moniteur de la Flotte*, ils aideront à une propagande utile à leurs intérêts, et ils donneront un témoignage de sympathies à un écrivain dont nous n'avons pas besoin de prôner le talent auprès d'eux, et qui a des titres réels au souvenir d'une population dont il a bien mérité pendant tout le temps qu'il a tenu la plume dans l'*Abeille*.

MM. Coppens & Cie, No 50, rue de Chartres, sont les agens spéciaux des abonnements du *Moniteur de la Flotte*. Voir aux annonces.

CANDIDATS DE L'OPPOSITION. — Une convention du parti de l'opposition en Louisiane s'est réunie lundi soir à l'Hôtel de Ville et a désigné des candidats pour les prochaines élections d'Etat. Cinq paroisses seulement étaient représentées à la convention, savoir : Orléans, Jefferson, Livingston, Rapides et Ouest Baton Rouge. Voici le ticket qui a été adopté :

Pour la place de gouverneur, M. THOS J. WELLS, de la paroisse Rapides; pour la place de lieutenant gouverneur, l'honorable JOHN RAY, de la paroisse Ouachita; pour la place d'auditeur, M. ADOLPHE OLIVIER, de la paroisse Ste Marie; pour la place d'avocat général, M. THOMAS J. DURANT, de la Nouvelle Orléans; pour la place de trésorier, JOHN PERKINS, de la paroisse Est Baton Rouge; pour la secrétairerie d'Etat, CHARLES D. DREUX, de la Nouvelle Orléans; pour la place de surintendant de l'instruction publique, M. R. H. CUNY, de la paroisse Catahoula.

Un comité a été chargé de faire part aux citoyens que nous venons de nommer de leur désignation, et de préparer une série de résolutions qui formeront le programme du parti de l'opposition.

DE LA NOUVELLE ORLÉANS A CINCINNATI EN DEUX JOURS ET DEMI.—Le *Cincinnati Commercial* du 6 annonce l'arrivée dans cette ville, par le train de l'Ohio et du Mississipi, de M. Thomas Simms de la Nouvelle Orléans. M. Simms a fait le voyage entre cette dernière ville et Cincinnati en deux jours et demi. Il a pris le railway de Jackson, le Mississipi Central et le Mobile et l'Ohio jusqu'à Columbus, au Kentucky, où il s'est embarqué sur le ferry à vapeur de Cairo, pour poursuivre son voyage par le railway central de l'Illinois.

SINISTRE. — Le bateau à vapeur *St Mary*, parti dernièrement de St Joseph pour Omaha, a coulé dans le Missouri. Personne n'a péri.

NOUVEAUTÉS DE SAISON — J. Levois, rue Bourbon, près Canal, au premier, vient de déballer de magnifiques marchandises qu'il a reçues par les derniers arrivages d'Europe. Nous signalons cet envoi de nouveautés aux dames de la Nouvelle-Orléans et des campagnes.—Voir aux annonces.

Rail-road de Donaldsonville & Belle-Rivière.

On lit dans le *Drapeau de l'Ascension* :

Cette partie du magnifique projet de chemin de fer entre Donaldsonville et les Attakapas conçu et tracé par le capitaine Powell est sur le point de se voir réalisée.

Donaldsonville et l'Ascension dont le mouvement commercial a reçu une atteinte qu'on a cru jusqu'à ce jour irréparable, à cause de l'établissement du chemin de fer des Opelousas, sont animées de la plus belle ardeur pour mener à bonne fin cette entreprise, objet de toutes les aspirations de la plus riche contrée de la basse Louisiane. Les riches planteurs du fleuve et du bayou Lafourche, à vingt milles à la ronde sont anxieux de voir notre petite ville devenir un vrai marché de sucre, de coton, de douves et de bois. Et ils n'ont pas tort de penser ainsi. En effet tous les produits du sol renfermés dans cette circonférence, ne seront ils pas vendus pour ainsi dire sur place, à partir du jour où Donaldsonville devenue marché, aura acquis l'importance qui lui est assignée par son heureuse position géographique? Les possesseurs des terres les plus fertiles de l'Etat, situées sur le parcours de ce nouveau railroad, sont tout prêts à faire les plus grands sacrifices pour s'assurer d'un débouché qui décuplera la valeur de leurs propriétés. Quelques uns de ces possesseurs ont déjà créé de magnifiques habitations sur plusieurs de ces terres vierges.

Aussi la corporation, la paroisse et un grand nombre d'habitants de paroisses voisines, ont un immense intérêt, quelques uns directement, tous indirectement, à la réalisation de ce projet de railroad. Le concours de l'Etat au succès de cette entreprise si utile, si avantageuse et si peu coûteuse, ne saurait faire défaut. On évalue à deux cents mille piastres le coût de cette ligne, pour un parcours de vingt-et-un milles. L'Etat prenant quarante mille piastres d'actions il ne s'agirait que de trouver une souscription de cent soixante mille piastres, somme facile à réunir, si l'on considère le nombre d'intéressés, et la valeur que prendront toutes ces terres de l'intérieur.

Tous les planteurs dont les habitations doivent être sillonnées par les chars, ont concédé, il y a quelques années, les terres nécessaires au railroad. Sans aucun doute ils seront plus généreux encore aujourd'hui que le besoin de cette ligne se fait si vivement sentir, qu'ils ne l'étaient il y a longtemps déjà, à une époque où ils n'avaient pas les mêmes convictions.

FAIT MERVEILLEUX. — Nous apprenons de source honorable, dit l'*Avant Coureur* de la paroisse St Charles, un fait bizarre et mystérieux. La semaine dernière, chez un habitant de la paroisse St-Charles, une chandelle allumée est sortie toute seule d'un chandelier et s'est posée sur une table sans que rien atteste une action humaine en cette affaire. Deux personnes étaient présentes et replacèrent la chandelle à sa place. Nous donnons ce petit événement tel qu'il nous a été raconté; il peut grossir la collection des phénomènes du Spiritualisme, ou offrir en tout cas un nouveau point d'interrogation à la science.

—On lit ce qui suit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

"Une indiscrétion regrettable a fait publier dans les journaux belges des lettres des maréchaux Canrobert et Niel, qui n'ont plus aucun intérêt depuis qu'une note du *Moniteur*, insérée par ordre de l'empereur, a résolu la question. Le gouvernement verrait donc avec peine que les journaux français reproduisissent les éléments d'une discussion désormais épuisée."

Dépêches télégraphiques

Transmises à l'*Abeille*.

Suite des nouvelles par l'Anglo-Saxon.

L'ARMÉE RUSSE SUR LE PIED DE PAIX.

AVIS COMMERCIAUX.

Londres, 31 août.—Les ouvriers constructeurs sont toujours en grève, et cet état de choses cause de sérieux embarras.

Des avis d'Italie annoncent que l'armée toscane a adopté les règlemens de l'armée sarde.

Le général Zenti a accepté le commandement de l'armée de l'Italie centrale et Garibaldi commande les troupes de la Toscane et de Modène.

Un détachement de l'armée pontifical s'est mis en route pour Peschia où le Pape concentre des troupes.

Le gouvernement russe a rappelé le 1er et le 3e corps d'armée qui étaient placés en observation en Pologne sous les ordres du prince Mentschikoff.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 31 août—La rente s'est améliorée; les consolidés au comptant ont fermé de 95 5/8 à 95 3/4. Les opérations sont plus faciles sur le marché monétaire de Londres.

Paris, 31 août.—La demande pour les farines s'est améliorée et le marché a fermé avec plus de fermeté. A Marseille, le marché aux céréales était très languissant. Les vins ont haussé.

La Bourse de Paris a quelque peu fléchi. Le 30, le trois pour cent a fermé à 68 francs 80 centimes.

GRAND INCENDIE A HALIFAX.

Halifax, Nouvelle-Ecosse—13 septembre—Un grand incendie a eu lieu ici la nuit dernière; cinquante maisons de la rue Granville, y compris seize magasins de marchandises sèches, ont été dévorées par les flammes.

AFFAIRES MEXICAINES.

Washington, 13 septembre—Des avis de Vera-Cruz annoncent que le ministre français a acquis toutes les réclamations françaises contre le gouvernement mexicain, lesquelles s'élèvent à $160,000. Il se propose d'en faire un placement conjointement avec Miramon. Les Français sont indignés de cette conduite.

RÉCOLTE DU COTON DE 1858 59.

New York, 13 sept.—Le *Shipping List* de cette ville rapporte que les envois de la récolte de 1858, dans tous les ports des Etats-Unis, se sont élevés à 3,851,481 balles, ce qui est un excédent sur l'année précédente, de 323,636 balles.

La récolte totale de l'année est portée à 4,017,000 balles.

Le total des exportations, pour l'année, est de 3,020,519 balles, dont 2,019,252 ont été expédiées pour l'Angleterre et le reste pour le continent Européen. Ce qui démontre une augmentation dans les importations de l'année dernière, de 431,000 balles.

Les envois par chemins de fer au nord du Tennessee et autres points, s'élèvent à environ 85,000 balles.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

13 sept.—Le marché au coton a clos ferme. Les ventes de la journée ont été de 1,500 balles. Le midd. Uplands valait à la clôture 11 1/2 à 11 5/8. La farine était languissante à la clôture, et il s'en est vendu 8000 barils aujourd'hui au cours d'hier.

Le maïs se soutenait ferme à la clôture, et 3900 boisseaux ont été payés 70 à 75 cts le mélangé. Le porc mess de l'Est est coté $15, Le whisky 26 1/4. A la clôture du marché, le sucre était ferme. Le café se payait 11 à 11 1/2 le Rio. Les mélasses 40 cts.

LA CORVETTE BROOKLYN.

Washington, 13 sep—La corvette à vapeur Brooklyn a reçu l'ordre de se rendre de Pensacola à New-York.

FORTES FAILLITES A BOSTON.

Boston, 13 sept.—La maison Phillips, Sampson & Co., faisant de grandes affaires comme imprimeurs de livres; Charles Parker, T. C. Webb & Co, et L. R. Walls, commerçants en chaussures, ont suspendu leurs paiements aujourd'hui. On ne connait pas encore le montant de leur passif.

Nouvelles des rivières.—St Louis, 13 sept.—Le Mississipi est presque stationnaire de notre côté, et il y a 6 1/2 pieds d'eau au Chenal d'ici à Cairo.

Vicksburg, 13.—Le steamboat Natchez est passé ici à 1 heure; le B. L. Hodge à 6 heures ce soir, tous deux descendant.

CHRONIQUE LOCALE.

TICKET DE L'OPPOSITION.—Voici le ticket que les délégués de l'Opposition ont nommé lundi soir.

Gouverneur—THOS. J. WELLS, des Rapides. Lieutenant-gouv.—JOHN RAY, de Ouachita. Auditeurs—ADOLPHE OLIVIER, de Ste-Marie. Avocat général—THOS. J. DURANT, de la Nlle-Orléans. Trésorier—JOHN PERKINS, d'Est Baton Rouge, Secrétaire d'Etat—CHAS. D. DREUX, de la Nlle-Orléans. Surintendant des Ecoles—R. H. CUNY, de Catahoula.

Les paroisses représentées étaient celles d'Orléans, de Jefferson, Livingston, Est Baton Rouge et Rapides.

PLAINTE.—L. Regensburger qui demeure au No 189 rue Poydras, déclare que B. Kowalski et sa femme poussent leurs enfants et d'autres enfants à se réunir devant sa porte où ils font du tapage.

Les accusés répondront à l'accusation le 16 du courant.

LES RECORDERS.—L. Hildebrandt et S. A. Ashan ont été condamnés chacun à dix piastres d'amende—le premier pour avoir assailli John Mayer, et le second pour s'être enivré et avoir troublé la paix.

John Monce alias Carl Miller a été livré aux autorités de Carrollton où plusieurs habitants l'accusent de vol de chevaux. Il sera ensuite envoyé devant la Première Cour de District pour avoir vendu les animaux.

Joseph Madden qu'un affidavit accuse d'avoir assommé le watchman Robt. Flynn, subira un interrogatoire le 16 du courant. Il était secondé par des individus qu'on ne connait pas.

—Edward Ryan qu'on a trouvé caché à l'Hôtel St Louis, a été écroué par ordre du recorder Wiltz.

Eugène Paul alias Hippolyte Borne qui a poignardé John Ekert il y a quelque temps, n'ayant pu fournir un cautionnement, a été emprisonné en attendant sa comparution devant la Première Cour de District, pour tentative de meurtre. Eugène est un tout jeune homme.

James Porey, autre jeune garçon, qui a grièvement blessé John Harvie, le 13 août, d'un coup de couteau, à bord du navire Pacific, a été envoyé à la Maison de Refuge.

Wm Jones, accusé d'assaut et batterie par C. C. Carlie, a été acquitté.

EXPULSÉ.—Victor Leclerot, qui a battu deux fois Alice Nolan, a été expulsé de la police du Deuxième District.

COUPS DE SOLEIL. — Michel Weldner est mort hier d'un coup de soleil, peu après son admission dans l'Hôpital de Charité.

Augustin Albert était mort la veille.

UN POLICEMAN du Premier District, Paul Branden, s'est enivré hier et, armé d'un pistolet, a fait feu deux fois sur M. J. B. Quick qui tient le café "Cuba" au coin des rues Thalia et Rampart.

M. Quick a reçu une balle à la cuisse et l'autre au cou. La dernière blessure est grave.

Branden entra dans le café et, après avoir brisé les verres, les avoir lancés à la tête de M. Quick, se précipita sur lui, tenant à la main un énorme couteau bowie. M. Quick tira sur lui pour se défendre.

Le propriétaire de l'établissement déclare que Branden a déjà brisé sa verrerie et menacé de le tuer.

MOURANTE.—On a recueilli, hier soir, dans la rue Gasquet, une femme qui se mourait. Une petite fille, probablement son enfant, était à côté d'elle.

L'officier Dean l'a fait transporter à l'Hôpital de Charité.

NEW JERSEY.—Le parti de l'opposition dans le New Jersey, a nommé M. C. S. Olden comme candidat pour la place de gouverneur.

BATTERIES FLOTTANTES.—Le *Toulonnais* publie un long et intéressant article sur une expérience ordonnée par le ministre de la marine. Il s'agissait d'éprouver des batteries flottantes en fer et cuirassées qui étaient destinées à l'attaque de Peschiera, du côté du lac de Garda. On sait que ces machines de guerre ont été construites sous les ordres et d'après des indications de l'empereur lui-même, Trente-cinq jours suffirent pour cette construction, au lieu de deux mois accordés par le ministre. Cette rapidité d'exécution témoignait hautement des grandes ressources des forges et chantiers de la Méditerranée; mais la paix étant survenue avant que l'on pût compléter le remontage et la mise à l'eau de ces appareils d'un nouveau genre sur le lac de Garda, il restait à savoir en combien de temps une batterie dont toutes les pièces sont emballées peut être prête à combattre.

Pour faire cette épreuve, on a choisi de préférence une batterie dont les tranches avaient subi toutes les fatigues du transport d'aller et de retour, et qui, déjà emptiées à l'arsenal de Toulon, avaient pu, par suite de ces nombreux mouvements, être exposées à des avaries. M. le vice-amiral préfet maritime a nommé une commission *ad hoc*; on a désigné, sur le rivage de la rade, le terrain le plus difficile et le moins consistant, on y a transporté les tranches de la batterie avec le même nombre d'hommes qui devaient la remonter et la lancer sur le lac de Garda. "57 heures après, cette batterie cuirassée No 1, munie de ses deux machines, portant son artillerie, était prête à combattre et évoluait fièrement dans la rade en faisant feu de toutes ses pièces, aux applaudissements de l'escadre entière."

La feuille maritime fait remarquer que, si le terrain sur lequel s'est fait le remontage eût été plus favorable, 48 heures auraient suffi pour cette opération, d'après le jugement des hommes compétents.

GARIBALDI.

Le général Garibaldi est arrivé à Florence le 14 août, accompagné du major Malenchini. Quand il est venu visiter le président du conseil des ministres, baron Ricasoli, la foule accourue sur la place du Palazzo-Vecchio a applaudi et acclamé l'illustre soldat de l'Italie. Le général, s'arrêtant sur les marches de l'escalier qui monte au palais, a dit modestement à la foule : que l'accueil des Florentins était bien au-dessus de la valeur de ses actions, et qu'il fallait réserver tout enthousiasme pour la cause italienne.

Un ordre du jour a été adressé à l'armée toscane, pour lui annoncer la nomination du général Garibaldi. Cet ordre est signé des membres du gouvernement, et contient ce passage :

"Déjà, avec la Toscane, se sont liguées les provinces de la rive droite du Pô, et, de même que le péril est commun, la défense sera commune. C'est à votre bras qu'est confiée cette première union des peuples italiens. Vous défendrez sur l'Apennin et sur le Pô la cause pour laquelle vous courûtes en Lombardie avec une généreuse ardeur. Imitez ce que vos frères des villes; par leur concorde et leurs vertus civiles, ils donnent un grand exemple; faites de même avec la vertu militaire, et les destinées de l'Italie centrale seront assurées. Vous aurez à votre tête le général Garibaldi l'un des hommes de guerre les plus braves et les plus éprouvés dont soit fière l'Italie, et tout à fait homme d'ordre et de discipline, qui vous rendra moins douloureuse votre séparation du brave et loyal capitaine qui, jusqu'ici, vous commandait. Vous serez fiers de lui obéir comme nous le sommes de l'avoir choisi; son noble exemple, sa puissante parole vous confirmeront dans la solidité des résolutions, dans l'obéissance aux chefs, dans la rigoureuse observation de la discipline, qui rendent fortes et victorieuses les armées des grandes nations. Ainsi l'Italie centrale, armée et unanime, pourra, grâce à vous, obtenir le respect de l'Europe et fournir à l'empereur Napoléon des arguments pour patronner notre cause."

On lit dans le journal espagnol la *Discusion*, du 9 août :

"Nous insérons avec le plus grand plaisir l'expressive et gracieuse lettre, que notre ami et coreligionnaire S. Campos a reçue de l'illustre *guerillero*, du défenseur des droits du peuple, du sympathique Garibaldi, en réponse à la sienne, qui le félicitait, au nom de la démocratie espagnole, des brillants succès qu'il a obtenus dans la dernière campagne :

"Au S. Edouard Campos, à Madrid.

"Mon bien cher ami et compagnon, votre lettre de félicitation m'a fait le plus grand plaisir.

"Ce n'est pas en vain que j'ai toujours compté sur les sympathies de la démocratie espagnole.

"Ma règle de conduite, sur le terrain de la politique, sera toujours la même : *Liberté, Union et Indépendance.*

"Voilà les trois emblèmes de mon écusson de guerre.

"Jamais je ne me séparerai d'eux, parce qu'ils constituent l'espérance dorée de tant d'années de travaux et de souffrances.

"Les vaillants et loyaux Espagnols ont raison d'avoir confiance en moi.

"Lorsque les justes aspirations du peuple italien seront réalisées, quand l'Italie sera *véritablement libre* depuis les *Alpes jusques à l'Adriatique*, alors qu'elle n'aura plus rien à craindre pour sa liberté, je visiterai votre riche péninsule, et j'aurai un vrai plaisir de connaître et de presser dans mes bras tous les frères et coreligionnaires que je ne connais pas.

"Le sort des armes m'a été propice dans cette dernière lutte; rien n'est dû à ma valeur, je n'ai fait qu'accomplir mes devoirs, comme soldat de la liberté.

"Adieu très-cher frère, saluez, en mon nom, cette vaillante démocratie espagnole, qui est si bien représentée par la *Discusion*, et comptez sur la promesse formelle de votre affectueux ami.

"*Salut et en avant.*

"J. GARIBALDI."

"Lovera, 30 juillet 1859."

CONGRÈS EUROPÉEN.—Le *Times* examine de nouveau si un Congrès européen, destiné à régler les affaires d'Italie, est nécessaire ou désirable. Voici dans quels termes il résout cette question :

"Aussi longtemps que l'Italie est laissée à elle-même dans l'accomplissement de l'œuvre de la consolidation de sa nationalité, elle n'a pas besoin de Congrès. Un Congrès ne pourrait pas lui faire du bien et pourrait certainement lui faire du mal. L'Italie, devant un Congrès, serait un plaidant comparaissant devant une Cour où l'homme fort, contre lequel elle irait en appel, serait le juge le plus influent. Les discussions rouleraient sur des compromis et des soumissions. Une série de concessions y serait certainement proposée; mais qui, si ce n'est l'Italie, serait appelé à céder? Personne ne songerait à demander à l'Autriche qu'elle renonce à Mantoue ou qu'elle se retire de Venise; mais une grande pression serait exercée sur la Toscane pour qu'elle se contente d'un peu moins que ce qu'elle a maintenant, et sur le peuple des Légations pour qu'il s'en retourne avec quelques garanties illusoires sous la souveraineté du pontife romain. Voilà ce qu'un Congrès ferait certainement, et voilà une œuvre à laquelle nous n'aimerions pas de voir assister un ministre anglais.

"Les Italiens se sont jusqu'ici fiés à eux-mêmes. C'est la meilleure preuve à alléguer pour soutenir qu'ils sont propres à jouir de la liberté. Cette vérité a été proclamée sur tous les tons, en prose et en vers, mais il n'en est pas moins vrai, cependant, que le seul espoir de succès gît dans le courage de la nation même.

"Espérez dans la sagesse des Assemblées représentatives, dans l'enthousiasme du peuple, dans le courage de l'armée de l'Italie centrale, dans le dévouement de Garibaldi, mais ne mettez pas votre espoir dans tel ou tel empereur, dans la sympathie de telle ou telle puissance et encore moins dans un Congrès européen.

"Il se peut qu'il y ait de bonnes raisons pour espérer dans l'un ou l'autre de ces éléments de succès ou dans tous ensemble, mais pour qu'ils aident l'Italie il faut d'abord que l'Italie s'aide elle-même.

"Il faut que l'Italie continue à faire comme elle a commencé : qu'elle se consolide en édifiant, en combinant, en agençant son organisation, qu'elle ne saurait se défaire ensuite qu'avec l'aide d'une grande force. Il y a eu, dans les anciens temps, un Italien qui a sauvé l'Italie de la soumission à l'étranger, au moyen de judicieux ajournements : "*Cunctando restituit rem.*" N'est-il pas possible qu'un pareil système politique obtienne, une fois encore, le même succès? A l'Italie nous dirons: "Travaillez pendant qu'un délai vous est accordé. Le temps peut venir où un Congrès européen sera utile pour mettre le sceau de l'autorité à un état qui est, pour donner à une Confédération italienne formée la stabilité d'un Etat, protégé par une garantie européenne; mais ce temps, nous n'y sommes pas encore arrivés."

—Les camps de Saint-Maur et de Charenton présentaient, lundi au matin, un aspect extraordinaire. Dès l'aube du jour, un immense repas se préparait dans les milliers de cuisines volantes des régiments, et à neuf heures, soixante-dix mille convives prenaient part au banquet, dont les frais avaient été faits en grande partie par la ville de Paris. Le couvert était dressé par compagnie pour l'infanterie, par escadron pour la cavalerie, et par batterie pour l'artillerie. Les tables manquaient dans beaucoup d'endroits, mais l'appétit, la gaîté et l'enthousiasme ne manquaient pas pour cela. Pendant le repas, les chefs de corps, suivis de leur état-major, ont parcouru les longues lignes de convives, qui, sur le passage de leurs supérieurs, portaient des toasts enthousiastes à la santé de l'Empereur, de l'Impératrice et du prince impérial. Un cri formidable de *Vive l'Empereur!* a terminé cette fête militaire, qui, malgré l'heure matinale, avait attiré une foule énorme de spectateurs. Libres pour le restant de la journée, les soldats que leur service ne retenait pas aux camps, ont pu, après ce gigantesque déjeuner, se rendre à Paris pour y prendre leur bonne part des réjouissances publiques.

—Le banquet offert à l'armée d'Italie par l'empereur a eu lieu dans la salle des Etats au palais du Louvre. Le nombre des invités dépassait 300. Il comprenait tous les ministres et leurs femmes; les maréchaux et leurs femmes; les grands officiers de la Couronne et leurs femmes; la grande maîtresse de la maison de l'impératrice; la gouvernante des enfants de France; la dame d'honneur; toutes les dames du palais; les premiers officiers de la Couronne et leurs femmes; les officiers de service près Leurs Majestés et les princes et princesses de la famille impériale; les généraux de division et de brigade; les intendants; les colonels; les chefs d'état-major des différents corps; les commandants de bataillons de chasseurs à pied de l'armée d'Italie, ainsi que ceux de l'armée de Paris. La table de Leurs Majestés avait été dressée sur une estrade d'où partaient trois autres tables occupant toute la longueur de la salle. De riches surtouts avec figures d'argent et corbeilles de fleurs brillaient à la clarté d'une profusion de bougies. Des candélabres à becs de gaz placés sur le pourtour de la galerie, où avaient pris place les personnes munies de billets, répandaient des flots de lumières. Dans les tribunes, deux orchestres conduits par M. Girard, et les chœurs de l'Opéra, ont exécutés divers morceaux.

FEUILLETON.

LES MORMONS.

LE DUEL (Suite).

La jeune fille avait écouté le médium avec une émotion que celui-ci ne put définir et qui le laissa dans toutes ses incertitudes.

—C'est réellement trop d'honneur que vous me faites, monsieur, lui répondit-elle d'une voix vibrante d'ironie. Une bâtarde, mariée à la mormone....mais c'est encore trop beau pour une semblable créature....

—Vous vous méprenez étrangement sur mes intentions, Martha, interrompit Hiram-Harris avec une impatience mêlée de tristesse, ou, pour être plus exact, vous affectez d'ajouter foi à une supposition absurde! Notre mariage, vous le savez très bien, aurait lieu selon toutes les formalités exigées par les lois américaines et serait parfaitement légal! Oui, je sais l'objection que vous allez me faire; que je ne puis, moi, le chef occulte et suprême du mormonisme, et le plus haut dignitaire reconnu de la nouvelle Eglise, après Brigham-Young, mon homme de paille, donner aux enfans de Joé l'exemple d'une pareille défection. Ce serait comme le suicide de ma puissance. C'est vrai! Mais vous n'ignorez pas non plus que, quel que soit mon mépris ou mon dédain pour les faiblesses de l'humanité, je pousse jusqu'au fanatisme le respect de ma parole. Eh bien! je vous jure, Martha, que je remettrai entre vos mains, en vous donnant même toutes les facilités et les garanties pour les faire passer en Europe si bon vous semble, les actes authentiques qui constateront la parfaite légalité de notre union!... Je viens de vous parler à cœur ouvert, avec une franchise et une simplicité que vous êtes digne d'inspirer, capable d'apprécier, et qui me vaudra de votre part, du moins je l'espère, une réponse catégorique et dénuée de réticences.

—Je vous remercie de votre confiance, monsieur, dit Martha, devenue très sérieuse, et je ne voudrais pas que vous voyiez dans ma réponse une intention de vous blesser.... Je ne puis accepter ni l'une ni l'autre de vos deux propositions. A votre tour, ne m'interrompez pas, je vous prie!....Je n'abuserai pas de votre patience! Je vous ai menti en vous déclarant que je voulais retourner en Europe....Ce n'a jamais été mon intention....Si j'ai voulu vous le faire croire, c'était uniquement afin de ne pas provoquer et autoriser une sorte d'intimité entre vous et moi, intimité qui s'est établie à mon insu, et que mon prétendu prochain départ de Deseret devait empêcher, du moins je me l'imaginais. Vous auriez été cruel en me rappelant l'opprobre de ma naissance, si cette pensée n'était pas, comme elle l'est, hélas!...le perpétuel tourment de mon existence!...La vie en Europe, ce serait, pour moi, une humiliation continuelle, un supplice sans fin!...J'ai du courage, mais je manque de résignation. Je succomberais dans cette lutte. Ce que je souhaite, la seule chose après laquelle j'aspire, c'est le silence, l'obscurité, le repos. Deseret, si j'avais la liberté du choix, ne serait pas, il est vrai, la ville de mes rêves; mais dans la position qu'un hasard fatal et injuste m'a faite, je ne saurais trouver un meilleur refuge!......Mon honnêteté, au milieu de ce monde de bandits et de dupes, serait comme une réhabilitation à mes yeux, et m'aiderait à supporter ma honte. Je vous répète, je préfère m'appuyer sur mon orgueil, que de me fier à ma résignation! L'un me fera pas défaut, l'autre me conduirait à la révolte....et qui sait, peut-être bien, à l'oubli de moi même!....

—Vous parlez d'orgueil, Martha, interrompit Hiram-Harris,......et pensez-vous donc que le vôtre ne trouverait pas un inépuisable et magnifique aliment dans votre mariage avec moi? Ne comptez-vous pour rien d'être comme la reine respectée et absolue d'une population fanatique, jeune, dévouée, prête à se sacrifier sur un signe de l'homme dont vous porteriez le nom? Quant à rester seule et sans protection à Deseret, n'y comptez pas....Ce serait tenter l'impossible, appeler sur vous tous les malheurs, toutes les hontes imaginables!....Et supposons même que je consentisse à ce désir,—ce que je ne ferai pas, car je veux ou la satisfaction de mon cœur, ou l'indépendance et la liberté de mon esprit,—quelle serait votre position?...... Par respect pour vous, je n'ose y penser! En butte aux grossiers hommages et aux humiliantes obsessions d'hommes sans éducation, sans délicatesse, sans nulle retenue, il vous faudrait, à chaque instant faire un nouvel appel à ma générosité pour vous défendre. Jusqu'à présent, Martha, je ne vois pas que vous ayez motivé un refus raisonnable de l'offre de ma main!....

La jeune fille devint pâle comme une morte. Sa poitrine était agitée, son regard, ordinairement si fier, était morne et baissé; elle semblait profondément découragée.

—Ne comprenez-vous point, Monsieur, dit-elle d'une voix à peine intelligible, et qui indiquait une grande confusion, que je préfère mon modeste, solitaire et humble cottage au splendide palais que vous n'habitez pas seul?

—Je ne vous comprends pas, Martha; expliquez-vous.

La jeune fille hésita; des larmes mouillèrent ses yeux, et ce ne fut que grâce à un puissant effort de volonté qu'elle put reprendre la parole.

—Une épouse légitime ne peut demeurer dans un sérail! murmura-t-elle.

—Sur mon honneur, s'écria Hiram-Harris, vous ne rencontreriez, dans votre palais, que des serviteurs et des esclaves!......

Puis, voyant que la jeune fille continuait à garder le silence :

—Est-ce l'avenir qui vous inquiète, continua-t-il, craignez-vous que je n'affaiblisse mon affection et ne vous donne des rivales?........

—Oh non! s'écria Martha avec une instinctive et dédaigneuse assurance, je sais bien que, si j'étais votre femme, vous n'aimeriez plus que moi!....

Il serait impossible de rendre l'étrange et irrésistible séduction qu'il y avait dans le ton dont elle fit cette réponse; c'était comme un de ces éclairs qui éblouissent pendant les orages d'été. Hiram-Harris éprouva comme un choc électrique, et la contemplant d'un regard ardent :

—Vous êtes bien la femme que j'ai jusqu'à ce jour vainement cherchée, dit-il.

Le court silence qui suivit fut embarrassant pour les deux interlocuteurs.

—Eh bien! Martha, reprit Hiram-Harris d'une voix dont la singulière douceur avait un charme saisissant, j'attends toujours votre réponse!.... Vous vous taisez, continua-t-il. Qu'est donc devenu votre beau courage?.... Si cette conversation vous est pénible, pourquoi ne pas vous empresser d'y mettre un terme?.... Peu de mots vous suffiront. Quel est le motif qui vous empêche d'accepter mon amour et mon nom?......

—La crainte......

—Quelle crainte?

—Vous avez tué Joaquin Dick, répondit Martha d'une voix sourde et en baissant la tête, et j'aurais peur, si je vous épousais, de vous aimer un jour; ce serait une lâcheté, une infamie, presque un sacrilège.

Hiram-Harris se leva de dessus sa chaise et, saisissant la main de Martha avant qu'elle n'eût pu prévoir cette action, et par conséquent s'y opposer, il la porta à ses lèvres et y appuya un long et passionné baiser.

Si Hiram-Harris avait pu voir en ce moment le regard qui filtra à travers les paupières mi-closes de Martha, le feu de ses lèvres aurait fait place à un frisson d'épouvante; mais il n'eût pu même lui-même; les hommes doués des plus puissantes organisations, deviennent, lorsque la passion les domine, des remarquables imbéciles: Hiram-Harris, en cette heure d'égarement, s'était changé en Géronte!...... Samson avait rencontré Dalilah!

Depuis le commencement de l'entretien, Martha avait déployé amplement de l'audace; elle y mit alors du génie. Il s'agissait d'exalter et de contenir tout à la fois son terrible adorateur: elle y parvint.

—Monsieur Hiram-Harris, lui dit-elle lorsqu'il prit congé d'elle, je ne vous ai pas caché le mobile qui m'a poussée à accepter votre main.... J'ai besoin d'un guide, d'un protecteur.... Je dois vous répéter, pour une dernière fois, que je ne vous aime pas; car je ne veux pas que, plus tard, vous ayez le droit de me reprocher mon indifférence. A présent, un dernier mot. Dès l'instant que je suis résolue à ce grand acte, je désire que je soit avec éclat.... Je ne veux pas prendre votre nom à la dérobée, comme fait un voleur pour son butin..... C'est en plein soleil, devant les principaux dignitaires de Deseret, que je mettrai ma main dans la vôtre.... Et j'exige qu'en sortant de l'église, un festin splendide réunisse les témoins de notre union!....

—Vos exigences seront des triomphes pour mon orgueil, répondit Hiram Harris. A quand le jour de la cérémonie?

—C'est à vous de décider.

—Demain.

Le médium s'éloignait lorsqu'il se retourna vivement; il venait de sentir peser sur lui un regard de haine implacable que lui adressait Martha.

—Oh! je sais bien que vous ne m'aimez pas, dit-il en lui souriant avec une bonté à la fois naïve et passionnée, vous avez assez pris soin de me le déclarer vous-même.... mais je ne désespère pas de l'avenir!....

Martha ne répondit pas: elle était à bout de courage; elle avait hâte de se retrouver seule pour pouvoir pleurer à son aise.

[A continuer] PAUL DUPLESSIS.

Marié, samedi le 10 septembre 1859, par le Rév. abbé Fumoise, à l'église Ste-Anne, Monsieur ANTOINE JACQUET, de cette ville, à Mademoiselle FRANÇOISE MAHALIN, native de France.

FALESCIMENTO.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana.

Falleceo hontem as 9 1/2 horas de noite, o membro MICHAEL SCHRODT, da idade de 48 annos, natural de Ditzembach, Alemanha, e membro da dita sociedade.

Os membros que compoem esta sociedade se reunirão no local da dita sociedade, caminho do Bayou Road, entre St-Claude e Tremé, as 3 1/2 horas da tarde, para assistir o dito enterro.

Por ordem do Sñr presidente,
MANOEL B. AVELLAR, secretario.
N. O. september 13, 1859. 14 sep

Prisonnier, être brûlant! Prisonnier, cire brulant!!! c'est ce malheureux atteint de la fièvre en frisson comme une ombre; il ne sait jamais quand viendra l'accès et ne peut s'occuper de rien sérieusement. Il n'y a pas d'exagération à dire que la fièvre en frisson fait plus de ravages en Amérique que vingt des autres maladies. Veuillez voir le remède souverain qu'on recommande aux fièvres l'AMER DU Dr HOSTETTER.
A vendre par tous les pharmaciens et marchands. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne. 12 sep—6f

Les Scrofules et les Erysipèles causées par l'impureté du sang et l'usage dangereux du mercure, cèdent invariablement à l'effet du TRIESEMAR. Il suffit d'un essai pour en être convaincu. Pour des détails complets, voir l'ouvrage intitulé "Human Frailty & Physiological Researches". A vendre par le Dr BARROW, No 187, Prince street, New-York. Prix 25 cents. Transmission partout gratis.
A vendre également par J. WRIGHT & Co, No 21 et 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

Voici le moment.
Si vous voulez être débarrassés des rats et des ravets, voici le moment. [illegible] TRUCTEUR DE WILSON, sur lequel [illegible] un peu de sucre. [illegible] Avoir des rats ou ne pas en avoir, voilà la question.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres. Agents généraux pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées.

SUBSTITUT A LA QUININE. [illegible] A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Agent général, 12 sept—14,16 Nos 21 et 151 rue de Chartres

LE PAIN KILLER de Davis, [illegible] A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Agent général, 12 sept—14,16 Nos 21 et 151 rue de Chartres

APPRENEZ L'ANGLAIS! On commencera une nouvelle classe LE 19 DE CE MOIS [illegible] chez le prof. Brette. 12 sep—6f 18, rue St-Charles.

Les consignataires de marchandises par la A. Laurent [illegible] S. PLAISAN, No 36, Vieille Levée

Demande de compositeur. On demande immédiatement un bon compositeur au bureau du journal.

MAILLOT & SON, 124, rue des Magasins, [illegible]

VERRE à l'huile [illegible] A vendre par HOS. ROCHEREAU & CO, 21 et 16, rue St-Louis

ATTENTION
Nous appelons l'attention du commerce sur la vente par catalogue, de vins, eaux de vie, liqueurs, [illegible] par Bernard Turpin, aujourd'hui mercredi, 14 septembre, à 10 1/2 heures, au magasin No 24, rue Conti.
Les marchands de farine, de foin et de grain sont priés d'assister à la vente à l'encan de D. E. Morphy, ce matin, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Poydras. 14 sept
Marchandises sèches, bas et chemises, mérinos, etc.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin au magasin d'encan de Blache & Lesmont, no 77 rue de Chartres. Conditions—à la vente.

LE MONITEUR DE LA FLOTTE. Journal universel de commerce, de marine et de politique. POLITIQUE européenne—[illegible] Rédacteur en chef: XAVIER EYMA.—MM. G. Coppens & Co, rue de Chartres, No 50, agents spéciaux des abonnements et des annonces, à la Nouvelle Orléans.

ATTENTION!!! Bataillon des Chasseurs à pied de la Louisiane.—1re Compagnie. Les membres actifs et honoraires sont priés de se rendre à la Caserne Jeudi à 7 1/2 heures P. M. pour valider l'admission de plusieurs membres actifs et honoraires. A partir du jeudi 15 courant, le jeudi de chaque semaine on validera l'admission des membres. Par ordre du capitaine, A. LABBALE, Adjudant—Secrétaire. Nlle-Orléans, ce 13 septembre 1859.

$20 de récompense. SERONT payés par la Compagnie de Navigation du canal Carondelet de la Nouvelle-Orléans, à quiconque fournira les informations nécessaires pour faire condamner les personnes qui jettent dans le Canal, le Bassin ou le Bayou St-Jean, des chiens, des chevaux ou d'autres animaux morts,—conformément aux ordonnances de la ville. 14 sep—1m [illegible] GARNET, secrétaire

Aux spéculateurs. A vendre, au No 121, rue des Français, entre Bons Enfants et Moreau, un lot de QUARANTE jeunes beaux CHEVAUX MEXICAINS qui n'ont jamais été importés ici. Ils sont gros, jeunes et sains.

MARCHANDISES FRANÇAISES ET ETRANGÈRES. Nouveautés de saison. DÉBALLAGE. 250 Colis reçus par les derniers arrivages d'Europe et en débarquement du Roger Stewart, du Havre [illegible]. Les échantillons sont exposés à la demande des acheteurs de la ville et de la campagne. J. LEVOIS, rue Bourbon près Canal, au premier.

FROMAGE DE GRUYÈRE!! A. STURDENEGGER & STERNOD, No 61, rue de Chartres, offrent en vente: 15 [illegible] fromage de Gruyère, première qualité, en petites meules, en débarquement du navire "Roger Stewart" du Havre.

Cigares Allemands! A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Roger Stewart, du Havre: 100,000 El Sin Lotia; 25,000 La Real Opera; 20,000 La Salvadora; 15,000 La Flor Imperando; 10,000 La Condessa. Prix modérés, conditions libérales. A. STURDENEGGER & STERNOD, 61 rue de Chartres

CHANDELLES STAR—[illegible] en magasin, et à vendre par JACOB & DUMSCHIEN, Encoignure Conti et Vieille Levée
SAVON—100 caisses Winchester nº 1 et autres bonnes marques en magasin, et à vendre par JACOB & DUMSCHIEN
WHISKY—500 barils de rectifié, en magasin et à vendre par JACOB & DUMSCHIEN
FARINE—[illegible] barils de commune, fine, superfine, fantaisie et extra, de marques de choix, en magasin et à vendre par JACOB & DUMSCHIEN
RIZ CAROLINE—100 barils, W. Thompson's Mills, en magasin et à vendre par JACOB & DUMSCHIEN
CAFÉ—600 sacs de Java, [illegible], Maracaibo et Rio, à vendre par JACOB & DUMSCHIEN
HUILE D'OLIVE—[illegible] à vendre par JACOB & DUMSCHIEN
JAMBONS—[illegible] jambons de Duffield en magasin et à vendre par JACOB & DUMSCHIEN
AMIDON—300 caisses de Kingsford & Son, à vendre par JACOB & DUMSCHIEN
Champagne. 100 paniers [illegible] à vendre par JACOB & DUMSCHIEN
VIN ROUGE—[illegible] Chateau Margaux, Pape Clément, [illegible] à vendre par JACOB & DUMSCHIEN

Champagne! Champagne! 100 PANIERS [illegible] en débarquement du Roger Stewart, du Havre, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson
EN débarquement du navire Roger Stewart, venant du Havre: 50 barils vin blanc Haut Sauterne; 250 caisses do; 500 do vin rouge St-Julien Médoc; 200 caisses cordial à l'eau-de-vie; [illegible]; 4 barils absinthe suisse extra; 100 demi boîtes truffes noires de Périgord. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson
VINAIGRE—50 barils vinaigre pur de vin blanc en débarquement du navire Roger Stewart, du Havre, et à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson
En débarquement du navire Ashland, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge; [illegible] à vendre par A. GARNIER & Co, 25 Vieille Levée
VINS en barriques—300 barriques vin bon ordinaire pour familles, en débarquement [illegible] à vendre par J. N. CURIEN, 29 rue Toulouse
COGNAC—[illegible] à vendre par J. N. CURIEN
VIN MUSCAT—50 caisses [illegible] en magasin et à vendre par J. N. CURIEN
VIN ROUGE en caisse—250 caisses vin rouge bon ordinaire en magasin, à vendre par J. N. CURIEN

Avis. D. DELOBOSIX, professeur de piano, [illegible] a l'honneur d'informer le public qu'étant revenu en ville pour la saison, il est prêt à reprendre des leçons comme par le passé. [illegible]

Balances de Fairbanks, aux prix de New-York. [illegible] FAIRBANKS & Co, No 38, rue de Camp

Changement de domicile. No 44, RUE St-CHARLES. No 44, En face de l'Hôtel St-Charles. **B. PRADEL,** Fabricant d'Instruments de Chirurgie et de Coutellerie, BANDAGES ET APPAREILS ORTHOPÉDIQUES. Seul dépôt, 44, rue St-Charles.

B. PRADEL, 44 Rue St-Charles, 44. EN FACE DE L'HOTEL ST. CHARLES. FABRICANT d'instruments de chirurgie, [illegible]

Club Américain du 7me Ward, 2me District. Les membres de ce club sont priés de se réunir dans leur salle, rue Victoire, entre Français et Champs Elysées, mercredi, 14 septembre, à 7 heures et demie du soir. Les membres sont priés d'être ponctuels car des affaires importantes seront soumises au meeting. Par ordre du président. R. D. LOVETT, Secrétaire. 14 sept

Club Américain du 5me Ward, Troisième District. Une assemblée de ce Club aura lieu aujourd'hui, mercredi, 14 septembre 1859, à 7 heures et demie du soir, à l'Hôtel des Etats Unis, rue des Champs Elysées. Les membres sont priés d'être ponctuels, car des affaires importantes seront soumises au Club. Par ordre du président. T. A. BOULET, secrétaire.

Club Indépendant Américain, Second District. Les membres de ce Club sont requis de se réunir mercredi, 14 du courant, à 7 heures P. M. à la Loge située encoignure des rues Dumaine et Saint-Claude, pour des affaires de la plus haute importance. Par ordre du Président.

AVIS. LES membres du CLUB INDÉPENDANT AMÉRICAIN du Troisième District sont requis de se réunir jeudi, 15 du courant, à 7 heures du soir, [illegible]. Par ordre du président, S. P. MARTINEZ, Secrétaire.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane. UNE assemblée spéciale de cette Société aura lieu jeudi 15 septembre 1859, à 7 heures du soir, dans la salle de la Perfecte Union, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St-Philippe. Les membres sont priés d'être ponctuels. Par ordre du Président. AUG. LABORDE, secrétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Bureau No 111, rue du Canal. [illegible] Cette compagnie commencera ses opérations le 1er d'octobre prochain, et assurera contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les dommages occasionnés par l'incendie [illegible]. J TOTTEN, président. J W HINES, secrétaire.

SOIERIES D'AUTOMNE. LE soussigné vient de recevoir un assortiment complet de soieries noires et en couleur, des derniers genres, et en robes. POPELINES SOIE, SOIE FOULARD. Barèges anglais et français. Cachemires français, unis et en couleurs. Mousselines de laine. Calicots anglais et français. **Articles de mode.** Il fera, lundi, l'ouverture d'un stock complet de **CHAPEAUX**. Chapeaux de velours blanc et en couleur, de soie, et de satin pour dames et demoiselles. Chapeaux de paille et petits chapeaux Bloomer. RUBANS, FLEURS, PLUMES et GARNITURES. JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres.

SOIERIES! LE soussigné a fait l'ouverture, lundi, 5 septembre, de CINQ CAISSES DE SOIERIES qui seront vendues à 50 cts, 75 cts, et $1 la yarde. Ces soies valent le double de ce qu'il en demande. JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres

ETOFFES POUR ROBES. [illegible] SOIERIES!! LUSTRINES NOIRES, GROS DE NAPLES, GROS GRAIN, ARMURE, MOIRE ANTIQUE. [illegible] Un assortiment complet de CALICOS ANGLAIS ET FRANÇAIS. E. REILLY & Co, No 126, rue du Canal.

F. REILLY & Co, No 126, rue du Canal. [illegible]

IL N'EST PAS TROP TARD D'ACHETER A BON MARCHÉ DES CHEMISES, DE LA BONNETERIE et de **La Lingerie pour Messieurs.** Des arrivages récents permettent à **S. N. MOODY** d'offrir à sa clientèle de marchandises à des prix d'une modicité étonnante. Venez voir le **Dépôt de Chemises de la Nlle-Orléans,** A l'encoignure CANAL ET ROYALE.

ENTREPOT DE TAPIS, No 19, Rue de Chartres. NOUS recevons directement des manufactures: [illegible] Le tout est offert à des prix modérés. A. BROUSSEAU & CO.

RHUM de la Jamaïque—En débarquement du brick West Indian, arrivé directement de Kingston [illegible] à vendre par S. DE VISSER & Co, 76, rue des Magasins

[illegible] S. DE VISSER & Co, 76, rue des Magasins

MIEL de Cuba [illegible] Veuve A. ZEBURS & AYALA, No 3, rue Front

HUILE DE GRAINES DE COTON. LE soussigné, seuls agents de BIENVILLE COTTON SEED OIL MANUFACTORY DE MM. P. MARTIN & Co, ont constamment en magasin un approvisionnement de cet article supérieur [illegible]. BLANCHE & GIRAUD, No 46, Vieille Levée.
Nous avons établi des dépôts aux endroits suivants: V. MAURIN, Donaldsonville; [illegible], A. PERRIN, Thibodeaux; DUFRESNE & HUNT, Bayou Goula; [illegible] Et les principaux marchands de graines de cette ville.
Ascension, 27 août 1859. Pendant la dernière roulaison, l'huile de graine de coton fabriquée par MM. P. Martin & Co, de la Nouvelle-Orléans, a été employée pour l'éclairage des sucreries [illegible]. (Signé) A. FRANKLIN PUGH.
Ascension, 1er juin 1859. Je certifie que je me suis servi de l'huile de graine de coton pour éclairer ma sucrerie. [illegible] Signé: VENANT [illegible].
Ascension, 9 juin 1859. Je déclare avec plaisir que j'ai employé l'huile de graine de coton fabriquée par MM. P. Martin & Co, et que j'en ai été entièrement satisfait. Signé: A. GENTILE.
Nouvelle-Orléans, 25 août 1859. [illegible] (Signé) POTHIER & [illegible].

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS. F. MALARD & Co. Encoignure Canal et Vieille Levée. VIENNENT de déballer UN GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS D'HIVER de toutes qualités qu'ils offrent à vendre au plus bas prix de la place, pour argent comptant ou du bon papier. Les marchands de la campagne sont invités à examiner notre stock avant de faire leurs achats. F. MALLARD & Co

Habillements d'habitations! F. MALARD & Co. Encoignure Canal et Vieille Levée. [illegible] F. MALARD & Co.

Restaurant de l'Océan, AU COIN DES RUES CHARTRES ET MADISON. [illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. [illegible] E. GANUCHEAU, Président. A. PICOLET, secrétaire.

$5 de Récompense. [illegible]

$20 de récompense. [illegible]

Avis. J'AI constitué MM. Augustin & Thibaut les seuls agents ici [illegible]. AUGUSTIN & THIBAUT

Changement de Domicile. [illegible] **A. H. DUPILHO,** FABRICANT DE COUTELLERIE, D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, Bandages, Appareils, etc. [illegible] A. H. DUPILHO, 38 rue Royale

HOTEL DES BOUCHERS, TENU PAR LA FAMILLE AZIQ, Rue Madison, près le marché aux viandes. EVELINA AZIQ informe le public [illegible]

A. B. STRAWBRIDGE & CO. AGENTS DE TOUS LES Journaux qui ont la plus grande circulation au Sud-Ouest. [illegible]

EN VENTE CHEZ Vve HERBERT & Co., *Lecciones Orales sobre la Historia de Cuba,* [illegible] PEDRO SANTACILIA.

Charbon Anthracite. Réduction de vingt pour cent. [illegible] SPENCER FIELD & CO.

HOTEL St LOUIS. [illegible] S. HALL & Co.

J. M. & JOHN E. HOLLAND, AVOCATS. **J. M. HOLLAND,** NOTAIRE PUBLIC ET COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS, Rue St-Charles, No 73.

Agendas! Agendas!! Agendas!!! [illegible] PAULIN DUBEL, Stationer, imprimeur et relieur, 87, rue de Chartres

Nominations du parti Américain. ELECTION DU 7 NOVEMBRE 1859.
Coroner—Premier District... J. E. SOULIGNY. Shérif... E. T. PARKER. Coroner... [illegible]. Avocat de District... C. M. BRADFORD.
GREFFIERS DES COURS. Cour du 1er District—N. TREPAGNIER. 2me P. S. WILTZ. 3me [illegible]. 4me J. G. CHALON. 5me C. F. WHITE. 6me ISAAC N. PHILLIPS.
COLLECTEURS DES TAXES D'ETAT. Premier District—THOS. ASKEW. 2me JOS. HERNANDEZ. [illegible] HYPOLITE FORTIER.
ASSESSEURS DE L'ETAT. [illegible] T. A. BOULET. J. A. WATKINS. J. E. R. CHISHOLM.
JUSTICES DE PAIX. [illegible] D. F. MITCHELL. A. SAUCIER. E. HOWELL. A. DUQUERCRON. A. FORTIER. [illegible]
CONSTABLES. [illegible] J. B. HOUGHTON. W. H. WATERS. SAML. HAMILTON. GUSTAVE CALONGNE. LOUIS FOSTER. [illegible]

CANDIDATS.

OSCAR DONNET, Candidat à la place de GREFFIER DE LA CINQUIÈME COUR DE DISTRICT. Election le 7 novembre prochain.

Assesseur d'Etat. LE soussigné a l'honneur de se présenter candidat à la place d'Assesseur d'Etat pour le Premier District, paroisse d'Orléans. Il sollicite respectueusement les suffrages de ses amis et de ses concitoyens de toute la paroisse. FRANCIS TURNER.

R. E. SCHLUTIUS, Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

Candidat pour le Congrès. Nous sommes autorisés à annoncer M. LAWRENCE D. NICHOLLS comme candidat pour représenter au Congrès le Deuxième District de la Louisiane.

CHAMPAGNE, BORDEAUX, BOURGOGNE ET VINS DU RHIN. NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle Orléans pour la vente des marques suivantes de vins: EUGENE CLICQUOT, REIMS, SCHRODER et SCHYLER & Co, BORDEAUX, F. HASENKLEBER, NUITS, (Côte-d'Or), KIRCHNER & BRAUBURGER, RUDESHEIM, sur le Rhin. [illegible] No 23, rue de la Douane.

A VENDRE, Une HABITATION, Située sur la rivière Atchafalaya, à 12 milles en bas de Simmes Port dans la paroisse Pointe Coupée, (Louisiane), [illegible]

A VENDRE. Une jolie HABITATION à deux milles [illegible] de Covington. S'adresser pour le prix et conditions à PAUL LACROIX, 13 rue Toulouse

$10 de récompense. [illegible] F. E. BERNARD, 14, rue Conti

INSTITUTION G. BOYER, Rue Conti No. 148, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE. Ouverture des classes, JEUDI 15 SEPTEMBRE.

Bureau de prêt et de dépôt de la Louisiane. No 70, rue St-Charles. Prêt d'argent Sur propriétés foncières, billets et [illegible] J. HART

Changement de magasin. A. F. VALLS, Marchand de cigares et de produits de la Havane, a transporté son magasin du No 62, Passage de la Bourse, au No 25 RUE TCHOUPITOULAS.

Institution de Mme Parent, POUR LES DEMOISELLES, A l'encoignure des rues Royale et Hôpital. [illegible]

Nouveau Directory de Gardner pour 1860. [illegible] CHARLES GARDNER.

ALE pâle de l'Inde, de J et R Tennent, [illegible] JUAN Y. DE BOAÑA, 47 rue Bienville

T. BACHELIER, Nos 34 et 36, rue des Ursulines, Nouvelle-Orléans. [illegible]

JAMES H. PUTNAM, Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam, FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE [illegible]

Demande d'associé. ON demande un associé pouvant disposer d'un capital de 4 à 5000$, [illegible]

AU BON MARCHÉ, MAISON E. GUITTARD, Encoignure Ste Anne et Royale. [illegible]

Université de la Louisiane. Collège et Ecole de Grammaire. LES classes régulières pour l'école de grammaire s'ouvriront le 1er septembre [illegible] LOUIS DUFAU

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES. INSTITUTION STE.-ANNE, Dirigé par LES RELIGIEUSES ST JOSEPH, Rue St-Philippe, au coin de la rue Galvez. [illegible]

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ET ESCLAVES. Registre public de McCERREN, LANDRY & CO. [illegible]

MAGNIFIQUE SALLE A LOUER. UNE VASTE ET MAGNIFIQUE SALLE [illegible] No 157, rue de Chartres.

Demande de Cuisinière. ON demande une bonne cuisinière, française pour un ménage de deux personnes. S'adresser chez H. MOREAU, restaurant, rue du Canal.

Avis de Société. LES soussignés ont formé une société sous la raison McCERREN, LANDRY & Co, pour les affaires d'encan et de commission en général. C. W. McCERREN, J. G. LANDRY, R. J. POWELL. Nouvelle-Orléans, 6 août 1859.

Notice. LES soussignés ont, ce jour, pris en société M. Edward Durrive jeune. EDWARD DURRIVE & Co. Nlle-Orléans, 1er septembre 1859.

Avis de société. LES soussignés ont formé une société sous la raison de CRUZAT & WILSON, pour les affaires de commission [illegible]. WILLIAM CRUZAT, WM HENRY WILSON

LES soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société sous la raison commerciale DROUET & GANUCHEAU [illegible]. E. DROUET, E. N. GANUCHEAU

DROUET & GANUCHEAU, MARCHANDS DE PRODUITS, No 36, rue Poydras [illegible]

McCerren, Landry & Co. ENCANTEURS, ESTIMATEURS et AGENTS en général [illegible]

A. CASSARD & Co., Marchands de Comestibles et de Produits [illegible]

A Louer. [illegible]

Changement de Local. LE COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR a été transporté DANS LA GRANDE BATISSE EN FACE [illegible] "Story Building". [illegible]

DUGUY SAULET & Cie, No 18 rue de Chartres, [illegible]

Bureaux à louer. DEUX grands bureaux [illegible] JACOB DUMSCHIEN

Demande de teneur de livres. ON demande un teneur de livres [illegible] connaissant l'anglais et le français. [illegible]

Changement de bureau. MM. C. E. GIRARDEY & Co ont transporté leur bureau au No 37, RUE DES MAGASINS, en face de l'Hôtel de l'Arcade.

CIGARES de la Havane—[illegible] A F VALLS, 25 rue Tchoupitoulas

[illegible] BOUGHT & GENIN

Conserves pour dames. J. A. CARADAVANT, [illegible]